

Pour publication immédiate

SE MOBILISER POUR L'AVENIR DE LA RECHERCHE
ET DE L'INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE AU CANADA

Montréal, le 25 janvier 2019. – Dans le cadre d'une vaste consultation menée actuellement par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), l'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) a transmis récemment ses commentaires sur l'avenir de la recherche et de l'infrastructure de recherche au Canada. « L'ARC a participé à toutes les séances de consultation tenues par la FCI depuis 10 ans, car les questions liées à l'infrastructure de recherche sont déterminantes pour le développement de la capacité de recherche au collégial », a tenu à souligner le président de l'ARC, M. Patrice Aubertin.

Dans son mémoire, l'ARC souligne d'entrée de jeu qu'elle apprécie grandement l'approche consultative de la FCI. De plus, elle salue le fait que le libellé du mandat de la Fondation et le texte du document de consultation incluent résolument les établissements d'enseignement collégial. Dans la perspective où la FCI s'apprête à s'entendre avec le gouvernement du Canada au sujet d'un nouvel accord de contribution sur l'affectation des sommes prévues à son endroit dans le budget fédéral de 2018, soit 763 M\$ sur cinq ans et un financement permanent à hauteur de 462 M\$ par année à compter de 2023-2024, l'ARC considère comme très importante la transmission de commentaires en provenance du milieu de la recherche collégiale.

Les réponses que l'ARC a soumises à la plupart des questions posées par la FCI sont le fruit de réflexions formulées par certains de ses membres réunis lors d'une séance tenue en ligne à cette fin ainsi que de messages acheminés par d'autres membres par courriel ou en personne. [L'ARC, mobilisée pour l'avenir de la recherche et de l'infrastructure de recherche au Canada](#) est téléaccessible sur le site web de l'Association. La FCI clôturera sous peu sa consultation par des séances en personne, au cours desquelles des commentaires sur la recherche collégiale et l'infrastructure de recherche au collégial pourront aussi être formulés.

Au cours des prochains mois, l'ARC suivra avec intérêt la position que prendra la FCI au regard de son rôle en ce qui a trait au soutien à la recherche collégiale dans les trois secteurs de la recherche, soit les sciences naturelles et le génie, les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres, et la santé. « Le rôle de la FCI dans le développement de la capacité de recherche dans tous les secteurs et dans tous les types d'établissements, petits ou grands, est déterminant », a indiqué M. Aubertin. D'ici les prochaines annonces de la FCI, l'ARC s'intéresse aux commentaires soumis, dans le cadre de la consultation de la Fondation, par d'autres organismes tout aussi concernés qu'elle par la question.

* * *

Fondée en 1988, l'[Association pour la recherche au collégial](#) a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

- 30 -

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 299-9568 | arc@cvm.qc.ca